



Partie adverse m'écrit à une ancienne adresse

Par **patrick juan**, le **16/03/2011** à **18:24**

Bonjour,
dans le cadre d'un litige sur une vente de voiture, j'ai indiqué au requérant ainsi qu'à l'expert par lettre R/AR que j'avais liquidé ma société mais que je restais joignable et j'ai donné ma nouvelle adresse à Mayotte. Or tous les courriers et l'assignation ont été fait au nom de ma société à mon ancienne adresse. Il est clair que cette manœuvre visait à me faire condamner par défaut. Pourtant la partie adverse ne peut prétendre ignorer cet élément puisque leur avocat à versé mon courrier dans le dossier présenté au juge de proximité.

Question : cette manœuvre a t'elle un nom dans le jargon juridique et comment la faire valoir devant la juridiction de proximité ?

Merci de vos avis.